

«La sécurité des données nécessite plus de moyens»

par Pauline Rumpf/ats - Les préposés cantonaux à la protection des données réclament une «augmentation massive des fonds» qui leur sont alloués.



Les préposés cantonaux à la protection des données réclament 200 postes supplémentaires.

Les préposés cantonaux à la protection des données tirent la sonnette d'alarme: ils ne sont pas en mesure d'assurer correctement leurs obligations légales par manque de ressources. Ils réclament donc une «augmentation massive des fonds» qui leur sont alloués.

Trop peu de postes

Actuellement, la protection des données dispose d'environ 50 postes au niveau cantonal et de 26 à l'échelon fédéral, soit 76 pour toute la Suisse a expliqué vendredi Beat Rudin, président de privatim, la Conférence des préposés suisses à la protection des données.

«Il suffit de comparer avec la Finma, l'autorité de surveillance financière, qui agit auprès de 245'000 employés et dispose de 492 postes», ajoute Christian Flückiger, préposé pour Neuchâtel et le Jura. Pour la sécurité des données, ce sont 1,4 millions d'employés qui sont concernés, dans le domaine de la santé, du social, de l'enseignement ou des administrations, indique-t-il. «C'est un problème de choix politique, il faut décider où on met la priorité.»

Contrôles lacunaires ou inexistant

Selon privatim, 200 postes supplémentaires sont nécessaires dans les cantons, dans les domaines juridique et informatique, afin que les autorités de protection des données puissent effectuer correctement leur travail. Aujourd'hui, faute de moyens, nombre d'entre elles sont obligées de fixer des priorités et de laisser certaines tâches de côté, qui figurent pourtant parmi leurs obligations légales.

«Pour l'instant, on met la priorité sur le conseil et l'accompagnement, on répond aux questions des collectivités publiques, indique Christian Flückiger. Mais les ressources sont insuffisantes pour procéder à suffisamment de contrôles aléatoires, dans les écoles par exemple.» Selon privatim, seuls 6 ou 7 cantons ont des dispositifs vraiment fonctionnels.

De graves risques décelés

Ce manque de ressources est d'autant plus préoccupant que la numérisation de l'administration publique s'accélère, avec une augmentation exponentielle des données de citoyens à traiter et ainsi un accroissement des risques. Bruno Baeriswyl, préposé pour Zurich, évoque par exemple «des lacunes inquiétantes» décelées dans les systèmes informatiques des hôpitaux de son canton.

«On a aussi vu des listes d'adresses dans des écoles qui se retrouvent sur des dropbox, accessibles à tous, raconte le préposé du Jura et de Neuchâtel. Alors que de nombreuses technologies sûres existent, mais elles ne sont pas assez exploitées.»

Potentiel de la numérisation

«La numérisation offre pourtant un grand potentiel pour les administrations, notamment pour réduire ses coûts, rappelle Christian Flückiger. Mais ces risques alimentent la méfiance des citoyens, et c'est très dommage pour des projets comme le vote électronique, ou d'autres guichets virtuels publics.»

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Protection-des-donnees--les-cantons-se-rebiffent-10603025>